

# **RAPPORT**

**de la réunion des points focaux du CAR/PAP**  
**23-24 mai 2023**

**Split, juin 2023**

# **Rapport**

## **de la réunion des points focaux du CAR/PAP**

### **23-24 mai 2023**

#### **Lieu, participation et objectifs**

1. La réunion des points focaux (PF) du CAR/PAP s'est tenue dans les locaux du CAR/PAP (Split, Croatie) les 23 et 24 mai 2023. Des représentants des 13 Parties contractantes (PC) suivantes ont participé à la réunion : Albanie, Croatie, Chypre, France, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Monténégro, Slovénie, République de Turquie et Tunisie, avec la participation en ligne de la représentante du Maroc. Ont également assisté à la réunion le représentant de l'Unité de coordination PNUE/PAM ainsi que le représentant du CAR/Plan Bleu (en ligne). Une liste complète des participants est jointe en annexe I du présent rapport.
2. L'objectif principal de la réunion était de présenter et de discuter de l'état de la mise en œuvre des activités du CAR/PAP au cours de l'exercice biennal en cours et d'obtenir les premiers commentaires sur la proposition du plan de travail du CAR/PAP pour 2024-2025.

#### **Ordre du jour 1 : Ouverture de la réunion**

3. Mme Željka Škaričić, directrice du CAR/PAP, a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'assister à la réunion. Elle a ensuite félicité la Tunisie pour la ratification du Protocole GIZC en novembre 2022, a présenté les objectifs de la réunion et a donné la parole au représentant du PNUE/PAM.
4. M. Ilias Mavroeidis, responsable de la gouvernance du PNUE/PAM, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de l'Unité de coordination du PNUE/PAM. Il a souligné l'importance de cette réunion en tant qu'élément essentiel sur la voie vers la CoP 23 en décembre 2023, où de nouveaux mandats stratégiques devraient être adoptés pour l'ensemble du système de la Convention de Barcelone. À cet égard, il a particulièrement souligné la pertinence de la planification de l'espace maritime (PEM) pour la période à venir, en tant qu'outil clé pour protéger l'environnement et assurer le développement durable de l'économie bleue.
5. Après avoir remercié le représentant du PNUE/PAM, la directrice du CAR/PAP a présenté les informations techniques et le règlement intérieur de la réunion, et a suggéré les membres du Bureau.
6. Les membres du Bureau suivants ont été élus à l'unanimité :
  - Présidente : Mme Michelle Borg, Malte
  - Vice-président : M. Emrah Soylemez , République de Türkiye
  - Vice-présidente : Mme Milica Rudić , Monténégro
  - Rapporteur : M. Rok Soczka Mandac, Slovénie
7. Le président a présenté l'ordre du jour de la réunion qui a été adopté à l'unanimité par les participants. L'ordre du jour est joint à l'annexe II du présent rapport.

## **Point 2 de l'ordre du jour : Rapport d'avancement pour la période 2022-2023**

8. La directrice du CAR/PAP a présenté le rapport d'avancement du CAR/PAP pour 2022-2023, soulignant que les activités mises en œuvre étaient conformes à la SMT du PNUE/PAM pour 2022-2027, au programme de travail du PNUE/PAM pour 2022-2023, et au Plan d'action contenu dans le Cadre régional commun (CRC) pour la GIZC (2020-2027) adopté lors de la COP 21 (Naples, Italie, décembre 2019). Elle a résumé les principales activités et réalisations dans le cadre de quatre thèmes du programme de travail du PNUE /PAM (gouvernance ; interactions et processus terre-mer ; GIZC ; adaptation au changement climatique), notamment : la Journée du littoral méditerranéen 2022 qui s'est tenue au Maroc ; les activités soutenant le Programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP), le Programme d'aménagement côtier (PAC) en cours en Israël et dans le détroit d'Otrante (PAC transfrontalier Otrante mis en œuvre en Albanie et en Italie) et le PAC Bosnie-Herzégovine qui a été clôturé en septembre 2022 ; les plans côtiers au Monténégro et au Maroc, la Stratégie nationale pour le Liban et les études de vulnérabilité pour deux régions algériennes dans le cadre du MedProgramme du FEM (sous-projet 2.1) ; la ratification du Protocole GIZC par la Tunisie ; les activités soutenant la mise en œuvre de la PEM en Méditerranée telles que l'espace de travail pour la PEM ; le cours de formation virtuelle MedOpen sur la GIZC et les conférences sur la GIZC pour l'Université virtuelle syrienne (SUV) ; la mise en œuvre du projet EcAP MED III financé par l'UE pour l'Algérie, l'Égypte, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie ; et des projets SIDA et Interreg IT-CRO pour la sous-région Adriatique, etc. Une présentation PowerPoint contenant un aperçu plus détaillé des activités du CAR/PAP et des progrès réalisés est disponible [ici](#).
9. Plusieurs PF ont pris la parole pour féliciter le CAR/PAP pour le travail accompli et les résultats obtenus au cours de cet exercice biennal et pour avoir fait tant de progrès dans cette période exceptionnellement difficile qui a commencé alors que la pandémie était toujours en cours. Le PF pour le Liban a en outre souligné que le CAR/PAP avait un plan d'activité très ambitieux dans les pays méditerranéens et que ce rythme pourrait être assez exigeant.

## **Point 3 de l'ordre du jour : Présentation des principales activités en cours**

10. M. Marko Prem, directeur adjoint du CAR/PAP, a présenté la contribution du CAR/PAP aux chapitres du bilan de santé (*Quality Status Report*) MED 2023 sur l'OE7 « altérations hydrographiques » et l'OE8 « écosystèmes et paysages côtiers ». Il a présenté le chapitre conjoint du QSR sur l'OE7 et l'OE8 qui est basé sur des rapports d'évaluation thématiques, à savoir sur les altérations hydrographiques (IC 15) et sur l'artificialisation du littoral (IC 16) - tous deux à l'échelle méditerranéenne ; et sur le changement d'occupation du sol (IC candidat 25) pour la sous-région Adriatique. Le contenu de ce chapitre a été présenté et revu lors de la réunion CORMON sur le littoral et l'hydrographie à Marseille (France) en mars 2023 et sera revu lors de la réunion des CORMON intégrés (prévue pour fin juin 2023). Il a été noté que les évaluations des indicateurs communs discutés (c'est-à-dire le contenu des chapitres) étaient basées sur des rapports nationaux (en faisant rapport au système d'information IMAP ou dans le cadre des projets EcAp MED III et IMAP AMP), des contributions des collaborateurs scientifiques et des ensembles de données compilées à partir de bases de données en open source.
11. Dans la discussion qui a suivi, le PF de Chypre a informé la réunion des efforts déployés et de la collaboration en cours entre tous les départements gouvernementaux concernés sur la préparation du rapport pour l'évaluation de l'IC16. Il a été souligné que tout était fait pour qu'il soit finalisé avant la publication du QSR. Elle a également mentionné que le cadre FMPEIR reliait

tous les thèmes/objectifs écologiques, et qu'il sera utilisé dans le QSR. Enfin, les participants à la réunion se sont accordés sur la nécessité d'inclure dans les meilleurs délais l'indicateur commun candidat 25 sur la liste des indicateurs communs, ce qui était également l'une des principales conclusions de la réunion CORMON sur le littoral et l'hydrographie à Marseille.

12. Mme Daria Povh Škugor, chargée de programme sénior du CAR/PAP, a présenté les sous-projets 2.1 et SCCF, qui sont deux des huit sous-projets du MedProgramme du FEM. Elle a donné un aperçu des activités du CAR/PAP, à savoir : les activités liées à l'appui à la ratification/mise en œuvre du Protocole GIZC ; une mise à jour de la méthodologie pour l'ICC 25 avec l'ajout de la couche « élévation » ; l'état des évaluations nationales sur le changement d'occupation du sol (dans 9 pays du Programme) ; l'analyse de la législation côtière dans 5 pays du projet ; la stratégie nationale du Liban; les plans de gestion côtière au Monténégro et au Maroc ; le plan de gestion intégrée du bassin du fleuve Damour au Liban ; les évaluations de la vulnérabilité en Algérie ; les événements de formation ( MedOpen ); et des événements de sensibilisation (couvrant trois événements de la journée du littoral méditerranéen).
13. Les PF ont apprécié le travail effectué concernant la mise à jour de la méthodologie pour les évaluations du changement de la couverture terrestre et ont ajouté qu'il serait particulièrement difficile de déterminer le bon état écologique (BEE) pour cet indicateur. Par conséquent, ils ont souligné la nécessité de communiquer entre eux sur les mesures de planification appropriées, les solutions de protection côtière et les pratiques de gouvernance entre les pays. Ils ont également apprécié de discuter en profondeur des critères du BEE et d'engager les premières discussions sur les éléments cruciaux nécessaires pour estimer le BEE lors des ateliers du MedProgramme du FEM avec les planificateurs. En outre, le PF marocain a souligné la nécessité cruciale d'intégrer les recommandations spécifiques au site de tous les sous-projets dans le cadre du MedProgramme, car la « dispersion » dans les différents documents des sous-projets pourrait compliquer la tâche des parties prenantes et des décideurs locaux/nationaux.
14. Le PAC Bosnie-Herzégovine mis en œuvre avec succès dans la commune de Neum a été présenté par le directeur adjoint du CAR/PAP. Il a mis en valeur les principaux résultats du projet - un plan côtier composé de plusieurs activités individuelles, un renforcement des capacités de toutes les parties prenantes impliquées (en particulier au niveau local), une sensibilisation aux processus côtiers et à la gestion intégrée, et le rapport final du projet intégré. La proposition d'activités de suivi comprend l'inauguration d'un Comité interministériel (CIM) pour la GIZC, l'élaboration d'une loi côtière et marine et la mise en œuvre du plan côtier.
15. Le PAC Israël a été présenté par la PF israélienne, Mme Yehudit Moseri, qui a parlé des principales étapes de l'activité et présenté les politiques et plans existants au niveau national. L'objectif global du projet est de créer des mécanismes et de renforcer les capacités pour mettre en œuvre la GIZC dans toute la zone côtière israélienne. Par conséquent, les principales activités du projet comprennent le renforcement des capacités pour mettre en œuvre l'approche GIZC parmi les autorités et communautés côtières, le développement d'une boîte à outils pour le tourisme côtier durable, les installations côtières durables et la préparation au changement climatique et la promotion d'un mécanisme conjoint permettant aux acteurs côtiers d'intégrer l'approche GIZC. Dans ce sens, un cours de formation approfondie sur la GIZC a été organisé pour les représentants des autorités côtières afin de se familiariser avec les concepts et les outils de la GIZC - avec un accent particulier sur les relations internationales et israéliennes, la politique côtière, la planification durable, les impacts du changement climatique, l'économie bleue et les innovations sur la côte, ainsi que les potentiels et les défis spécifiques des zones côtières et marines en Israël.

16. Mme Tea Marasović, chargée de programme du CAR/PAP, a donné un aperçu du projet PAC Otranto, expliquant qu'il a été présenté comme le premier projet transfrontalier depuis le lancement du PAC en 1989 - dans le but de tester la méthodologie du PAC à une échelle transfrontalière. Le projet est réalisé dans la zone du détroit d'Otrante et comprend des zones marines à l'intérieur et au-delà de la juridiction nationale, qui affectent à la fois l'Albanie et l'Italie, indépendamment de leurs différences juridiques, administratives et culturelles. Les principales activités individuelles, transfrontalières et transversales ont également été présentées - l'étude de faisabilité pour l'Ares au-delà de la juridiction nationale, le système de gestion et d'audit de la GIZC, une note conceptuelle sur la PEM en Albanie et le plan méthodologique d'orientations basé sur le Cadre régional commun pour la GZC. Elle a terminé par une présentation du site Web du projet, une vidéo d'animation et l'annonce des prochains événements, qui contribueront à sensibiliser aux défis environnementaux urgents dans ce *hotspot* de la biodiversité.
17. La PF du Monténégro, Mme Milica Rudić, a présenté le Plan côtier pour la baie de Boka Kotorska, qui est en cours d'élaboration dans le cadre du MedProgramme du FEM, sur la base des recommandations formulées dans la Stratégie nationale de GIZC du Monténégro (2015). Elle a évoqué les raisons qui justifiaient le choix de cette zone géographique, ainsi que les principaux objectifs du plan côtier en cours d'élaboration grâce à une approche participative. Elle a présenté les résultats des ateliers participatifs organisés au cours de la période biennale et les priorités thématiques établies et discutées par les acteurs locaux lors de ces ateliers. Enfin, elle a donné un aperçu des prochaines étapes de la préparation du plan, et a conclu en affirmant que les mesures d'adaptation au changement climatique devraient être intégrées dans le plan via le projet SCCF.
18. N'ayant pas pu participer en présentiel pour des difficultés d'obtention à temps du visa, la FP marocaine, Mme Naoual Zoubair, a présenté le Plan régional du littoral pour la Région Tanger-Tétouan -Al Hoceima, élaboré dans le cadre des sous-projets 2.1 et SCCF du MedProgramme. Ce plan côtier régional est un plan stratégique dont l'objectif principal est le développement durable du littoral et la résilience climatique. De même, il doit répondre aux 14 exigences de la loi côtière nationale. La préparation du plan a été initiée en juin 2021 et le premier atelier participatif s'est tenu à Tanger en mars 2022. Différentes étapes de l'élaboration du plan ont été présentées, ainsi que les thèmes prioritaires identifiés lors des ateliers participatifs. Les enjeux actuels liés à la cartographie et à la délimitation de la zone de régulation du plan ont été également discutés. La présentation s'est terminée par l'annonce du prochain atelier participatif prévu le 21 juin 2023 et une demande de prolongement des contrats des consultants pour permettre l'atteinte des résultats escomptés.
19. Mme Véronique Evers, chargée de programme du CAR/PAP, a présenté les études de vulnérabilité des wilayas d'El Tarf et de Mostaganem (Algérie). Ces activités, lancées à la demande du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables et soutenues par le CAR/PAP, ont débuté en février 2023 et se clôtureront en décembre 2023. Elles s'inscrivent dans le cadre des activités du MedProgramme pour faciliter la ratification du Protocole GIZC en Algérie et constituent un élément de mise en œuvre de l'orientation stratégique 3.2. « Renforcement des connaissances sur la vulnérabilité des zones côtières et adaptation » de la stratégie nationale GIZC 2020 – 2025 pour l'Algérie. Les objectifs des études de vulnérabilité sont de : (1) définir une approche consensuelle et scientifiquement acceptée pour la classification de la vulnérabilité cumulée (niveau international) ; (2) appuyer la réalisation des plans d'aménagement des deux wilayas et de mettre en place un système dynamique d'analyse de la vulnérabilité des zones côtières pouvant être mis à jour avec les ressources nationales pendant la phase post-projet (niveau national) ; (3) se doter d'un outil puissant d'anticipation

des risques littoraux et d'aide à l'aménagement pour les utilisateurs finaux, et sensibiliser les acteurs aux enjeux liés au changement climatique (niveau local).

20. Pour permettre le prochain processus de PEM, le représentant albanais a indiqué la nécessité de soutenir davantage la collecte et le suivi des données marines en Albanie. Celles-ci concernent principalement les habitats marins, les tortues marines, les espèces envahissantes, etc. Elle a souligné l'importance de se concentrer sur l'ensemble de la zone marine lors de la collecte et du suivi des données plutôt que sur de petites zones pilotes.
21. Le PF italien s'est joint à la discussion et a proposé d'élargir la portée de l'EES existante dans le prochain programme de travail et de mettre davantage l'accent sur les mesures de planification.

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Planification de l'espace maritime dans le système de la Convention de Barcelone**

22. Mme Marina Marković, chargée de programme du CAR/PAP, a donné un aperçu du Cadre conceptuel (CC) mis à jour pour la PEM en Méditerranée. Le document existant a été mis à jour afin de se concentrer davantage sur le pilier environnemental de la PEM, en promouvant la PEM en Méditerranée sur la base de l'approche écosystémique, des interactions terre-mer (ITM) et du changement climatique (CC), conformément au Protocole GIZC. Le document proposé s'appuie sur le processus de planification adaptative basé sur sept étapes interconnectées et propose des outils de planification sur mesure, mis à disposition dans le cadre de l' [espace de travail pour la PEM](#). Le CC est développé en tant que document technique, guidant les PC dans le traitement d'éléments spécifiques du processus de PEM en fonction des conditions géographiques, des objectifs et des besoins spécifiques. Le document proposé, une fois adopté par les PFN du PAM, sera soumis à la COP avec la décision proposée envisageant la création d'un groupe de travail au niveau du PNUE/PAM, la poursuite de la mise à niveau de l'espace de travail pour la PEM, la mise en œuvre de projets de démonstration de PEM, etc.
23. Conformément au document présenté, le CAR/PAP a souligné son implication dans un projet de PEM basé sur l'approche écosystémique ([MSP4BIO](#)) qui est particulièrement pertinent pour l'élaboration de politiques de PEM en Méditerranée.
24. Les PF ont accueilli favorablement le document, notant qu'il sera très utile pour la région car il aidera les pays à mettre en œuvre la PEM. La nécessité de promouvoir des outils de planification adéquats et une collecte de données basée sur la DCSMM et la DCE de l'UE a été reconnue, ainsi que l'expérience pertinente en matière de PEM dans la Baltique et la mer du Nord. De plus, plusieurs commentaires et suggestions spécifiques ont été formulés, comme résumé ci-dessous.
25. Dans le contexte de la PEM en général, le représentant tunisien a souligné que l'accent devrait être mis sur la gestion des données et l'innovation - en particulier l'économie bleue, tandis que le PF français a souligné la nécessité de renforcer l'aspect de conservation de la PEM et de s'adresser à d'autres ministères concernés par la PEM. En outre, la coopération transfrontalière en matière de PEM a également été soulignée comme pertinente.
26. Le PF croate a abordé la question des lacunes dans les données concernant la zone marine au-delà des frontières territoriales. Le représentant de l'Albanie a également ajouté qu'il fallait penser au-delà des eaux territoriales et a souligné l'importance de la collecte de données. À cet égard, le PF italien a souligné que le champ d'application territorial du document sur la PEM

devrait se référer à l'ensemble de la mer Méditerranée puisque plusieurs pays déclareront la ZEE dans un proche avenir.

27. Le représentant de l'Albanie a demandé un délai supplémentaire pour discuter du document. La directrice du CAR/PAP a suggéré le 10 juin 2023 comme date limite pour les commentaires supplémentaires afin de respecter la date limite de soumission de tous les documents pertinents pour la réunion des PFN du PNUE/PAM.
28. La présidente a conclu que le 10 juin 2023 était la date limite convenue pour les commentaires écrits et, en tant que PF de Malte, a en outre ajouté que la prochaine étape de ce document technique devrait être de déterminer la portée sous-jacente et de réfléchir aux praticiens qui l'utiliseront.

#### **Point 5 de l'ordre du jour : Structure et indicateurs proposés pour l'Observatoire du littoral**

29. M. Antoine Lafitte du CAR/Plan Bleu a présenté le concept d'Observatoire du littoral et la liste des 12 indicateurs proposés pour rendre compte de l'état et de l'évolution des zones côtières - comme indiqué dans l'Art. 16 du Protocole GIZC. Soulignant que le CAR/PAP et le Plan Bleu travaillent en étroite collaboration sur ce sujet dans le cadre du sous projet 2.1 du MedProgramme, il a brièvement présenté les indicateurs proposés, qui sont regroupés en trois blocs (capital naturel, capital technique et capital institutionnel) et les CP ont des données pour les remplir. Il a expliqué que l'objectif est d'organiser leur suivi futur à travers un Observatoire méditerranéen et a ajouté que certains pays (Bosnie-Herzégovine, Egypte et Maroc) se portent volontaires pour tester les indicateurs, notamment les paramètres tels que l'échelle, la faisabilité et les institutions impliquées. Le concept d'Observatoire du littoral, en tant que plateforme de partage et d'échange, est actuellement en phase de préparation.
30. Lors de la discussion qui a suivi, il a été souligné qu'une coopération étroite avec les institutions concernées, en particulier dans le sud de la Méditerranée, devrait être entreprise dans un laps de temps continu. Actuellement, cette collaboration est basée sur des projets, sans suivi. Des éclaircissements ont ensuite été demandés concernant la validation des indicateurs, et il a été expliqué que les indicateurs proposés ont été discutés au niveau technique en juillet 2022 - avec analyse préalable de l'état actuel des indicateurs proposés dans tous les pays méditerranéens. Sur la liste des indicateurs, aucun ne nécessiterait un travail supplémentaire ou l'établissement de nouvelles obligations envers les pays en matière de collecte de données.

#### **Point 6 de l'ordre du jour : Programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025**

31. La directrice du CAR/PAP a brièvement présenté la procédure prévue pour la finalisation du programme de travail du CAR/PAP et son adoption dans le cadre du programme de travail consolidé du PNUE/ PAM. Elle a ensuite présenté le programme de travail proposé pour 2024-2025 structuré selon la nouvelle SMT du PNUE/PAM pour 2022-2027 et a prenant en considération le plan d'action adopté dans le cadre régional commun pour la GIZC par la COP 21 (Naples, Italie, décembre 2019). Le programme de travail proposé contribue à cinq programmes de la SMT, à savoir : P3 - Vers une Méditerranée résiliente au changement climatique ; P4 - Vers une utilisation durable des ressources côtières et marines, y compris l'économie circulaire et bleue ; P5 - Gouvernance ; P6 - Vers une surveillance, une évaluation, une connaissance et une vision de la Méditerranée et du littoral pour une prise de décision éclairée ; et P7 - Pour un plaidoyer, une sensibilisation, une éducation et une communication informés et cohérents. La présentation PowerPoint est disponible [ici](#).

32. Plusieurs participants ont exprimé leur appréciation du programme de travail ambitieux et ciblé. Ils ont souligné que le programme était bien équilibré, et qu'il contribuait significativement à la mise en œuvre du Protocole GIZC.
33. Le représentant du PNUE PAM a invité les pays qui n'ont pas encore ratifié le Protocole GIZC à poursuivre le processus de ratification car il est essentiel pour le travail conjoint des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Il a apprécié la proposition de créer un groupe de travail sur la PEM car ce mécanisme est particulièrement efficace.
34. Le PF italien a souligné que l'Italie avait l'intention d'envoyer une proposition formelle pour les activités liées à l'EIE et à l'EES. Il a souligné l'importance de la PEM, du Protocole GIZC, et de la prise en compte du changement climatique pour l'avenir, exprimant sa satisfaction quant au passage du suivi à la planification et à la gestion. Il a souligné que le CAR/PAP devrait diriger ces activités, qui nécessitent un financement supplémentaire.
35. La PF de Malte a posé des questions sur la possibilité d'élaborer une proposition de PAC pour Malte. Il lui a été indiqué qu'elle pouvait soumettre une demande formelle lors de la prochaine réunion des parties contractantes (COP 23) à Portorož (Slovénie) du 4 au 8 décembre 2023.
36. Le PF français a souligné que la France a dix ans d'expérience dans le domaine du changement climatique et des zones côtières, en particulier en ce qui concerne les côtes sablonneuses où elle a mis en œuvre de nombreux projets et interventions réussis. Pour cette raison, il a aimablement proposé de mobiliser cette expertise dans le cadre des activités du CAR/PAP, entièrement gratuitement.

**Point 7 de l'ordre du jour : Présentation des principaux éléments des Lignes directrices en matière de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique dans différentes typologies côtières**

37. M. Igor Belamarić, assistant de projets au CAR/PAP, a donné un aperçu des lignes directrices en matière de solutions fondées sur la nature (SFN) pour l'adaptation au changement climatique, qui devraient être publiées l'année prochaine. Basé sur l'art. 10 du Protocole GIZC - « Écosystèmes côtiers spécifiques », le contenu de cette publication devrait offrir une meilleure compréhension de la typologie côtière générale en corrélation avec les différentes SFN, ainsi que des exemples choisis dans chaque pays méditerranéen. En outre, il mettra l'accent sur les principes et exemples pertinents à l'appui de l'art. 8 et sur la protection des « zones côtières ouvertes ». La publication englobera des solutions pour les zones naturelles et semi-naturelles, ainsi que les zones sous influence anthropique intense.
38. Après une discussion fructueuse, les participants ont proposé de recommander dans la publication la prise en compte de plusieurs sujets, tels que : la faisabilité des SFN, les flux de sédiments avec des modèles, les actions de protection des dunes, l'importance des forêts en tant que SBN, la définition de critères pour différentes options, les avantages et inconvénients des différentes options, les infrastructures urbaines vertes, les corridors bleus, les principes de restauration écologique dans l'UE et la dégradation des sols.
39. Le représentant du PNUE/PAM a demandé si le projet de Lignes directrices sera présenté à la prochaine COP en Slovénie, et la directrice du CAR/PAP a répondu qu'il était possible d'organiser un événement parallèle si cela était jugé opportun.



#### **Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations de la réunion**

40. Les conclusions et recommandations, telles qu'elles ont été rédigées par le secrétariat de la réunion et adoptées par les participants, figurent à l'annexe III du présent rapport.

#### **Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion**

41. La présidente a remercié le CAR/PAP pour l'organisation de la réunion et les participants pour leur contribution aux délibérations de la réunion.

42. La directrice du CAR/PAP a remercié les participants d'avoir assisté à la réunion et d'avoir contribué à son succès. Elle a souligné que le CAR/PAP continuerait à leur demander leur avis et leur contribution car l'efficacité et la productivité du CAR/PAP dépendent d'abord d'eux. De même, elle a remercié les interprètes et les techniciens pour leur soutien efficace.

43. La présidente a déclaré la réunion close le 24 mai 2023 à 13h00.

## ANNEXE I

### Liste des participants

---

<b>ALBANIA</b> <b>ALBANIE</b>	<b>Mme Jula Selmani</b> Chef de l'unité de projet Ministère du Tourisme et de l'Environnement Place Skenderbeg n°1 1001 Tirana  <b>E-mail :</b> <a href="mailto:jula.selmani@akzm.gov.al">jula.selmani@akzm.gov.al</a>
<b>CROATIA</b> <b>CROATIE</b>	<b>Mme Snježana Dominković Alavanja</b> Conseillère principale Département de la protection de la mer et du littoral Ministère de l'environnement et de l'énergie Ulica grada Vukovara 220 10 000 Zagreb  <b>Tél :</b> + 385 1 6310 584 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:Snjezana.DominkovicAlavanja@mzoe.hr">Snjezana.DominkovicAlavanja@mzoe.hr</a>
<b>CYPRUS</b> <b>CHYPRE</b>	<b>Mme Yiota Lazarou</b> Responsable environnement Département de l'environnement Ministère de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement 1498 Nicosie  <b>Tél :</b> ++ 357 22 408957 <b>Fax :</b> ++ 357 22 774945 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:ylazarou@environment.moa.gov.cy">ylazarou@environment.moa.gov.cy</a>
<b>FRANCE</b> <b>FRANCE</b>	<b>M. Fabrice Bernard</b> Cellule Méditerranée Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres Bastide Beaumanoir 3, rue Marcel Arnaud 13100 Aix en Provence  <b>Tel :</b> ++ 33 4 42912835 <b>Fax :</b> ++ 33 1 45 83 60 45 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:F.Bernard@conservatoire-du-littoral.fr">F.Bernard@conservatoire-du-littoral.fr</a>
<b>ISRAEL</b> <b>ISRAËL</b>	<b>Mme Yehudit Mosseri</b> Ministère de la protection de l'environnement Division de la protection de l'environnement marin 15a Pal-Yam Street P.O.B 811, Haifa 31007  <b>Tél. :</b> ++ 972 4 8633509 <b>E-mail :</b> <a href="mailto:yehuditm@sviva.gov.il">yehuditm@sviva.gov.il</a>

---

---

**ITALY  
ITALIE**

**M. Giordano Giorgi**  
ISPRA - L'Institut national italien pour la protection et la  
recherche environnementales  
Via Vitaliano Brancati, 48  
00144 – Roma

**Tél. :** +39 06 5007 4640

**E-mail :** [giordano.giorgi@isprambiente.it](mailto:giordano.giorgi@isprambiente.it)

---

**LEBANON  
LIBAN**

**M. Adel Yacoub**  
Chef du département de la protection des ressources naturelles  
Ministère de l'environnement  
Lazarieh Center, 8<sup>th</sup> Floor, Block A-4 New  
P.O.Box 11/2727  
Beyrouth

**Tél :** ++ 961 1 976555 ext. 456

**E-mail :** [a.yacoub@moe.gov.lb](mailto:a.yacoub@moe.gov.lb)

---

**LIBYA  
LIBYE**

**M. Almounji Saïd Adrées Alsamh**  
Directeur  
Bureau d'évaluation et d'études d'impact sur l'environnement  
Autorité générale de l'environnement  
P.O. Box 83618  
Tripoli

**E-mail :** [elsmeh@yahoo.com](mailto:elsmeh@yahoo.com)

---

**MALTA  
MALTE**

**Mme Michelle Borg**  
Unité de développement vert et bleu  
Autorité de planification  
St. Frances Ravelin,  
Floriana, FRN 1230

**Tél :** ++ 356 2290 2026

**Fax :** ++ 356 2290 2295

**E-mail :** [michelle.borg@pa.org.mt](mailto:michelle.borg@pa.org.mt)

---

**MOROCCO  
MAROC**

**Mme Naoual ZOUBAIR**  
Chef du Service Littoral  
Département de l'Environnement  
Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement  
9, Avenue Al Araar , secteur 16  
Hay Ryad, Rabat

**Tél :** 212 5 37 57 06 01

**Fax:** 212 5 37 57 66 45

**E-mail :** [n\\_zoubair@yahoo.fr](mailto:n_zoubair@yahoo.fr)

---

---

**MONTENEGRO**  
**MONTÉNÉGR0**

**Mme Milica Rudić**

Directrice générale du département des écosystèmes marins et côtiers  
Ministère de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
IV Proleterske brigade 19, 81000 Podgorica

**E-mail :** [milica.rudic@mepg.gov.me](mailto:milica.rudic@mepg.gov.me)

**Mme Tamara Brajović**

Directrice générale de la direction de la protection de la nature  
Ministère de l'écologie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
IVe brigade Proleterske 19, 81000 Podgorica

**Tél :** +382 20 446 232

**E-mail :** [tamara.brajovic@mepg.gov.me](mailto:tamara.brajovic@mepg.gov.me)

---

**SLOVENIA**  
**SLOVÉNIE**

**M. Rok Soczka Mandac**

Assistant de projet  
Institut de l'eau de la République de Slovénie  
Einspielerjeva ulica 6  
SI-1000 Ljubljana

**Tél :** ++ 386 (0)1 47 75 336

**E-mail :** [rok.soczkamandac@izvrs.si](mailto:rok.soczkamandac@izvrs.si)

**Mme Helena Caserman**

Chercheuse  
Institut de l'eau de la République de Slovénie  
Einspielerjeva ulica 6  
SI-1000 Ljubljana

**E-mail :** [helena.caserman@izvrs.si](mailto:helena.caserman@izvrs.si)

---

**TÜRKIYE**  
**TÜRKIYE**

**M. Emrah Söylemez**

Directeur d'agence  
Ministère de l'environnement et de l'urbanisme  
Direction générale de l'aménagement du territoire  
Mustafa Kemal Mahallesi Eskişehir Devlet Yolu 9 Km,  
Dumlupınar Boul . N° 278  
06510 Çankaya /Ankara

**Tél. :** ++ 90 312 410 2376

**E-mail :** [emrah.soylemez@csb.gov.tr](mailto:emrah.soylemez@csb.gov.tr)

---

---

**TUNISIA  
TUNISIE**

**M. Adel Abdouli**  
Directeur de l'Observatoire du littoral – APAL  
02 rue Mohamed Rachid Ridha  
1002 Tunis  
Belvédère – Tunisie

**Tél :** ++ 216 71 906 577  
**Fax :** ++ 216 71 908 460  
**E-mail :** [a.abdouli@apal.nat.tn](mailto:a.abdouli@apal.nat.tn)

---

**UN Environment / MAP  
ONU Environnement / PAM**

**M. Ilias Mavroeidis**  
Responsable de la gestion des programmes -  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement Secrétariat  
de la Convention de Barcelone  
Unité de Coordination du Plan d'action pour la Méditerranée  
Vassileos Konstantinou 48  
Athènes 11635  
Grèce

**Tél :** ++ 30 210 7273132  
**Fax :** ++ 30 210 7253196  
**E-mail :** [ilias.mavroeidis@un.org](mailto:ilias.mavroeidis@un.org)

---

**CAR/PB  
France**

**M Antoine LAFFITE**  
Responsable – Observatoire de l'environnement et du  
développement durable  
Plan Bleu  
2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc 13002 Marseille

**Tél :** ++33 (0)6 45 48 41 94  
**E-mail :** [alafitte@planbleu.org](mailto:alafitte@planbleu.org)

---

**CAR/PAP  
Croatie**

**Mme Željka Škaričić**  
Directrice  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 471  
**Fax :** ++ 385 21 340 490  
**E-mail :** [zeljka.skaricic@paprac.org](mailto:zeljka.skaricic@paprac.org)

**M. Marko PREM**  
Directeur adjoint  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 475  
**Fax :** ++ 385 21 340 490  
**E-mail :** [marko.prem@paprac.org](mailto:marko.prem@paprac.org)

**Mme Daria Povh Škugor**

Chargée de programme sénior  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 478

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [daria.povh@paprac.org](mailto:daria.povh@paprac.org)

**Mme Marina Marković**

Chargée de programme  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 476

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [marina.markovic@paprac.org](mailto:marina.markovic@paprac.org)

**M. Ivan Sekovski**

Chargé de programme  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 479

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [ivan.sekovski@paprac.org](mailto:ivan.sekovski@paprac.org)

**Mme Dina Šilović**

Agent administratif  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 473

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [dina.silovic@paprac.org](mailto:dina.silovic@paprac.org)

**Mme Lada Jakelić**

Agent administratif  
Kraj Sv . Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 472

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [lada.jakelic@paprac.org](mailto:lada.jakelic@paprac.org)

**Mme Véronique Evers**

Chargée de programme  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 480

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [veronique.evers@paprac.org](mailto:veronique.evers@paprac.org)

**Mme Tea Marasović**  
Chargée de programme  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 474

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [tea.marasovic@paprac.org](mailto:tea.marasovic@paprac.org)

**M. Igor Belamarić**  
Assistant de projets  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split

**Tél :** ++ 385 21 340 480

**Fax :** ++ 385 21 340 490

**E-mail :** [igor.belamaric@paprac.org](mailto:igor.belamaric@paprac.org)

---

## ANNEXE II

### Ordre du jour

#### **Mardi 23 mai 2023**

09h30 – 10h00 <sup>1</sup>	Inscription des participants.
10h00 – 10h15	Ouverture de la réunion : allocutions de bienvenue, objectifs et programme, organisation des travaux (par Željka Škaričić, CAR/PAP et Ilias Mavroidis, PNUE/PAM).
10h15 – 11h00	Rapport d'avancement pour la période 2022-2023 (présentation de 15 mn par Željka Škaričić, CAR/PAP).  Discussion.
11h00 – 11h30	Pause café.
11h30 – 12h15	Présentation des principaux projets : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cluster IMAP sur la côte et l'hydrographie (15mn par Marko Prem, CAR/PAP) ;</li><li>▪ Sous projets 2.1 et SCCF du MedProgramme du FEM (15mn par Daria Povh Škugor, CAR/PAP).</li></ul> Discussion.
12h15 – 13h30	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ PAC Bosnie-Herzégovine (Marko Prem, CAR/PAP) ;</li><li>▪ PAC transfrontalier d'Otrante (10mn Tea Marasovic, CAR/PAP) ;</li><li>▪ PAC Israël (10mn par la PF d'Israël) ;</li><li>▪ Plan côtier pour la baie de Boka Kotorska , Monténégro (10mn par la FP du Monténégro) ;</li><li>▪ Plan côtier pour la Région Tanger - Tétouan -Al Hoceima, Maroc (10mn par la PF du Maroc).</li><li>▪ Etudes de vulnérabilité pour les wilayas côtières d'El Tarf et de Mostaganem , Algérie (10mn par Véronique Evers, CAR/PAP).</li></ul> Discussion.
13h30 – 15h00	Heure du déjeuner.
15h00 – 16h00	Planification de l'espace marin dans le système de la CB (introduction de 15mn par Marina Markovic, CAR/PAP).  Discussion.
16h00 – 16h30	Proposition de structure et d'indicateurs pour l'Observatoire du littoral (15mn par Antoine Laffitte, CAR/PB).  Discussion.

---

<sup>1</sup>Toutes les heures en heure d'Europe centrale (CET).



### **Mercredi 24 mai 023**

09h30 – 10h30	Programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025 (15mn par Željka Škaričić, CAR/PAP).  Discussion.
10h30 – 11h00	Présentation des principaux éléments des Lignes directrices en matière de solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique dans différentes typologies côtières (présentation de 15mn par Igor Belamarić, CAR/PAP).  Discussion.
11h00 – 11h30	Pause café.
11h30 – 13h00	Conclusions et recommandations de la réunion : introduction par le CAR/PAP, discussion et adoption.
13h00	Clôture de la réunion.

## **ANNEXE III**

### **Conclusions et Recommendations**

1. La réunion prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail du CAR/PAP au cours de l'exercice biennal en cours, reconnaissant la qualité et la variété des activités mises en œuvre, qui sont toutes conformes à la stratégie à moyen terme (SMT) du PNUE/PAM pour 2022-2027 adopté par la COP 22 (Antalya, Türkiye, décembre 2021) ainsi qu'avec le Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC en 2020-2027 adopté par la COP 21 (Naples, Italie, décembre 2019).
2. La réunion félicite la Tunisie pour la récente ratification du Protocole GIZC et prend note des avancées du processus de ratification dans plusieurs autres Parties contractantes (PC).
3. La réunion trouve très utiles et intéressantes les présentations à la fois des initiatives régionales (par exemple, IMAP et MED QSR 2023, sous projets 2.1. et SCCF du MedProgramme du GEF) et des activités au niveau national (PAC, plans côtiers, stratégies nationales de GIZC, études de vulnérabilité, etc.) , dont la modalité de travail et les résultats peuvent servir d'inspiration pour de futures activités similaires autour de la région méditerranéenne.
4. La réunion apprécie l'utilisation efficace et la combinaison de plusieurs sources de financement complétant le financement du MTF pour la mise en œuvre de la GIZC, telles que le MedProgramme du FEM, les instruments de financement de l'UE et les contributions volontaires de certaines PC.
5. La réunion salue le travail effectué au sein du MedProgramme du FEM, soulignant la nécessité d'une intégration entre les différents sous-projets (2.1, 2.2, SCCF) dans les pays et les zones où ceux-ci sont mis en œuvre, ce qui est essentiel pour la mise en œuvre efficace des mesures recommandées par ces projets.
6. La réunion apprécie le travail effectué concernant la contribution du cluster littoral et hydrographie au QSR MED 2023, y compris les mesures proposées pour atteindre le Bon Etat Environnemental (BEE).
7. La réunion recommande en particulier : d'inclure l'indicateur commun candidat (ICC) 25 sur le changement d'occupation du sol dans la liste des indicateurs communs (IC) de l'IMAP ; de simplifier davantage la fiche d'orientation pour l'IC 15 sur l'hydrographie ; et de préparer un document technique (ex. manuel) pour harmoniser le suivi de l'IC 16 sur le littoral, et la définition du BEE pour l'ICC 25 compte tenu des difficultés d'établissement du seuil quantitatif.
8. La réunion recommande que le BEE pour l'IC 16, qui est spécifique à chaque pays, soit défini par les PC.
9. La réunion accueille favorablement le document sur la PEM en Méditerranée et soutient sa soumission aux PFN du PAM et à la COP 23 pour adoption dans le cadre d'une décision plus large relative à la PEM. Pour permettre au CAR/PAP de finaliser le document en temps voulu, le 20 juin 2023 est fixé comme date limite pour la soumission des commentaires écrits. Ce faisant, la réunion a convenu qu'il s'agit d'un document cadre et d'un outil technique destiné à soutenir la mise en œuvre de la PEM conformément aux principes et objectifs de la Convention de

Barcelone, et non d'un document normatif pour la préparation des plans nationaux des espaces maritimes.

10. La réunion formule plusieurs recommandations spécifiques concernant le document présenté, telles que : (a) il convient de souligner l'importance de la gestion des données, ainsi que le fait que la PEM est un outil d'innovation pour une économie bleue durable ; (b) le champ d'application de la PEM devrait être étendu à l'ensemble de la mer Méditerranée dans la mesure où des zones économiques exclusives (ZEE) sont déclarées et pas seulement aux eaux territoriales ; (c) l'aspect de la conservation dans la PEM devrait être renforcé ; (d) Le CAR/PAP et le PNUE/PAM sont invités à organiser des sessions de formation sur la PEM et à divulguer le document par l'intermédiaire des points focaux du PAM à d'autres ministères qui sont concernés par et devraient être impliqués dans les travaux liés à la PEM, tels que les ministères de planification, construction, affaires maritimes, etc.
11. La réunion salue le travail effectué sur la sélection des indicateurs d'observation côtière et la conception de la structure de l'observatoire et recommande de poursuivre les travaux en vue de la finalisation de la liste des indicateurs et de son adoption formelle par les PC, ainsi que sur l'architecture et la fonctionnalité de l'observatoire lui-même, ce qui est important pour l'établissement de rapports sur l'état et l'évolution des zones côtières conformément à l'art. 16 du Protocole GIZC.
12. La réunion approuve le programme de travail présenté qu'elles jugent positivement ambitieux, soulignant l'importance du rôle du CAR/PAP dans les actions futures, en gardant à l'esprit la nécessité de passer du suivi à la planification et à la mise en œuvre des mesures. Par conséquent, la réunion approuve l'inclusion des activités proposées par le CAR/PAP dans le programme de travail consolidé du PNUE/PAM pour l'exercice biennal 2024-2025 et recommande leur approbation par la réunion des PFN du PAM.
13. La réunion recommande de renforcer le CAR/PAP en termes de ressources humaines et financières, en particulier pour renforcer les activités liées à la PEM, la mise en œuvre du Protocole GIZC et la résilience climatique.
14. La réunion prend note de la proposition de l'Italie d'inclure une activité supplémentaire dans le programme de travail concernant l'EIE/EES dans un contexte transfrontalier, à soumettre aux PF du PAM, ainsi que de l'intention de certaines PC de soumettre une demande formelle pour un autre projet PAC, et de l'offre généreuse de la France d'accompagner le CAR/PAP avec un soutien volontaire pour faire face aux problèmes de changement climatique.
15. La réunion salue le travail sur le document d'orientation pour les solutions fondées sur la nature et invite le CAR/PAP à inclure dans le document des suggestions concernant les aspects suivants : examiner un contexte plus large tout en décidant de la meilleure solution possible ; tenir compte de l'empreinte écologique, de la modélisation et de l'analyse coûts-avantages ; rechercher des synergies avec d'autres types d'options ; envisager des infrastructures vertes et des corridors bleus ; et de fixer les critères de sélection entre différentes alternatives appropriées.
16. La réunion encourage le CAR/PAP à présenter le document d'orientation pour les solutions fondées sur la nature lors de la prochaine CoP en tant que document d'information ou lors d'un événement parallèle dédié.